

HYDRAULIQUE-ASIE

création de la [Compagnie générale des colonies](#)

Procédés Layne (USA) : colmatage à l'argile des terrains traversés et exécution d'un massif de gravier à la base des puits.

Épisode précédent :
[Le service municipal des eaux de Saïgon.](#)

Saïgon
Proposition de cession d'eau potable de la « source Merveilleuse »,
formulée par la société [Union immobilière](#)
(*L'Écho annamite*, 24 septembre 1929)

M. Béziat donne lecture d'un télégramme de la Société Layne, qui s'est engagée à fournir de l'eau potable à la Ville, télégramme par lequel elle accepte le contrat proposé.

Après avoir longuement discuté, on décide de réserver cette importante question, pour entendre aujourd'hui M. Audouit, qui déclare que l'Union immobilière pourrait donner l'eau nécessaire à la ville, pour 30.000 piastres, au lieu de 225.000.

Saïgon
La question de l'eau potable
(*L'Écho annamite*, 25 septembre 1929)

.....
M. de Lachevrotière. — Je crois, M. [Daloz](#) [repr. l'Union immobilière indochinoise], qu'il y a un point faible dans votre argumentation. Vous nous dites : la valeur d'une marchandise ne dépend pas de ce qu'elle a coûté, mais de sa valeur d'échange. Nous ne sommes pas encore arrivés à un manque absolu d'eau ; nous avons une réponse de la Société Layne, qui nous donne quelque espoir d'avoir de l'eau.

.....
M^e Béziat. — Vous nous dites : le projet des T. P. est une mauvaise affaire, le projet de la Cie des Eaux est une mauvaise affaire, le projet Layne est une mauvaise affaire. Or, pourquoi voulez-vous que nous fassions une quatrième mauvaise affaire ?

M. [Daloz](#). — Je prétends que mon prix n'est pas cher.

M. de Lachevrotière. — Le projet Layne a sur le vôtre un avantage, c'est que nous ne pourrons y avoir recours que pendant les 2 à 3 mois de saison sèche, tandis qu'avec le vôtre, nous devons prendre 4.000 mètres cube chaque jour, d'un bout de l'année à l'autre.

.....

Saïgon
La question de l'eau potable
(*L'Écho annamite*, 28 septembre 1929)

Ainsi que nous l'avions annoncé, le conseil municipal s'est réuni, dans la soirée de jeudi, à 21 heures, pour examiner les nouvelles propositions de l'Union immobilière, pour la fourniture d'eau potable à la ville. Des précisions ont été fournies. au cours de la séance, par M. Russier, des services techniques de la mairie. M. Canque donna de sages conseils relatifs au tracé des canalisations futures. M. de Lachevrotière affirme que l'onde de la source Merveilleuse répond à toutes les exigences scientifiques de l'hygiène, qu'en outre, son débit régulier serait d'un utile concours pendant les quatre mois de disette sèche que subit Saïgon régulièrement chaque année.

De son côté. M. Ardin plaide aussi la cause de l'Union immobilière. Cependant, la discussion fut renvoyée, et le projet Layne de forage de puits fut pris en considération.

Des étrennes magnifiques pour les Cochinchinois

La solution du problème de l'eau potable

Les essais de la Société Layne ont parfaitement réussi
par E. DEJEAN DE LA BÂTIE
(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1929)

Il peut apparaître paradoxal qu'en Cochinchine, pays deltaïque couvert d'innombrables cours d'eau, un problème d'une importance vitale pour la colonie comme celui de l'eau potable, ait pu se poser si longtemps, soit resté sans solution satisfaisante pendant tant de lustres, au risque d'entraver sérieusement sa marche dans la voie du progrès matériel. C'est ainsi, cependant, l'essentiel en la matière n'étant pas seulement d'avoir de l'eau — nous en avons toujours eu, et en abondance, même en saison sèche ! — mais, condition *sine qua non*, de l'eau propre, qui puisse servir à l'alimentation, sans danger comme sans inconvénient.

Or, celle que nous donne la nature ne remplit pas tout à fait, de l'avis des techniciens et des spécialistes, les conditions requises par les lois de l'hygiène. Elle est salée, saumâtre ou alunée, et les procédés de laboratoire sont incapables de corriger ces défauts, de lui octroyer les qualités indispensables. Ensuite, il faut la porter à pied d'œuvre, si l'on nous permet de nous exprimer ainsi, de l'envoyer chez les particuliers qui réclament son concours nécessaire, à leur portée.

Bref, les difficultés techniques étaient telles qu'à Saïgon-Cholon, pour ne parler que de la capitale — où le besoin se faisait sentir beaucoup plus impérieusement que dans les provinces, à cause de la densité de la population —, quantité de citadins sont condamnés à se priver de leur douche quotidienne, pendant que leurs domestiques et les porteuses chinoises attendent, avec impatience, devant les fontaines publiques ou les robinets privés, que ceux-ci veuillent bien s'attendrir ! — Robinets et fontaines daignent bien, parfois — pas toujours ! — verser des larmes de pitié, au spectacle d'une situation si déplorable. Mais cette « aumône » parcimonieuse suffit-elle à doucher un homme crevant de chaleur ? — honni soit qui mal y pense ! — Il faudrait une cascade pour combler les désirs de l'infortuné martyr ! Généreusement, on lui prodigue deux gouttes de la fraîcheur bienfaisante !

Nos concitoyens des quartiers excentriques [*sic*] savent bien que nous n'inventons rien, que nous ne noircissons pas à dessein le tableau — loin de là, au contraire — eux qui suffoquent la moitié de l'année, qui paient leur eau presqu'au poids de l'or, heureux

encore d'en avoir à leur disposition, — mais pas à discréption ! — Les porteuses d'eau professionnelles ne nous démentiront pas non plus, qui se battent à coups de fléaux autour des bornes fontaines taries, comme ferait une bande d'affamés autour d'un morceau de pain en temps de disette. Les habitants de certains coins du « plateau » savent, eux aussi, à quoi s'en tenir, qui sont contraints, plus fréquemment qu'ils ne le souhaitent, d'amorcer leurs robinets chiches, en suçant un tuyau de caoutchouc, acheté exprès dans une pharmacie ! Inutile d'ajouter que cet état de choses empire en période caniculaire, à l'époque, précisément, où le « précieux liquide » apparaît combien plus précieux.

Voilà pour Saïgon et Cholon. Que dire du supplice « broussailleux », des centres petits et gros de l'intérieur, où nul service des eaux ne vient à leur secours, pendant le long semestre où chôment les écluses du ciel ? Oh! ceux-là, plagions-les, et gardons-nous, comme de la peste et du choléra, qu'ils attrapent quasi-périodiquement, d'ailleurs, à force de se soumettre, sans résignation, certes, à un régime sec inconnu même des Américains et comparable à celui de Tantale, — gardons-nous d'échanger notre peau contre la leur !

Les pouvoirs publics n'ont pas été sans compatir au sort pitoyable des administrés, qui alimentent les budgets de leur argent bel et bon, mais qu'on n'alimente pas — ou pas assez — en eau bonne et propre. Les municipalités saïgonnaise et cholonnaise, notamment, n'ont cessé de s'intéresser à cette question, que nous qualifions de liquide, qui jamais ne fut liquidée. On mit et remit, à maintes reprises, sur le tapis vert de la discussion, la captation des eaux de Govap, la canalisation de celles du Donaï, mais toujours sans résultat plausible. On projeta aussi l'achat — ou l'exploitation, nous n'en savons rien au juste —, de la huitième merveille du monde, la merveilleuse « source Merveilleuse », qui, en somme, n'a rien de merveilleux, puisque n'ayant jamais, à notre connaissance, rien produit, de merveilleux ou non, hormis des rêves merveilleux et un projet, merveilleux ...pour ses auteurs, condamné à demeurer à l'état de projet éternel —, n'est-ce pas. merveilleux ?... Enfin, Malherbe vint, sous la forme et les traits de M. Beauchemin, au nom prédestiné. Cette fois-ci, on était sur la bonne piste, en « beau chemin ». Il ne promit ni monts ni merveilles, mais simplement de l'eau et cela suffisait à faire venir l'eau à la bouche des Saïgonnais, et, mieux : sur un terrain vague du boulevard Gallieni ! Sans perdre son temps, mais aussi sans perdre haleine, le représentant de la société Layne y installa — pas dans la bouche des Saïgonnais, bien sûr ! mais sur le terrain du boulevard Gallieni —, une installation, curieuse et très élevée, ressemblant, de loin, à une sorte d'échafaudage gigantesque. On travailla, posément, sans se presser, sans lambiner non plus, en se hâtant lentement, conformément au célèbre conseil d'Horace, transcrit en français, dans son « art de faire de vers » - il s'agit ici de faire l'eau ! — par Bolleau-Despréaux — hé, oui ! Saïgonnais, mes frères, on boira de l'eau, pas celle « des préaux », mais celle du boulevard Gallieni, et à votre santé, à la prospérité de l'an nouveau — l'an de l'eau, pourrait-on l'appeler ! En effet, le miracle attendu s'est réalisé. Jadis, sous l'influence de la baguette magique de Moïse, une source limpide et pure jaillit du sable du désert, à la joie du peuple béni de Dieu. Aujourd'hui, grâce à la science de compétences françaises, des puits se creusent sous nos pieds, qu'emplit une onde malpropre et bourbeuse, pour la félicité des électeurs de M^e Béziat. Hourrah ! à la place de la sale eau — sans jeu de mots ! — eût-on découvert une mine d'or, on eût été moins content. « Vous m'apportez là, dit, en notre nom et au sien, le maire notre père (ou le père notre maire), aux artisans présents de notre bonheur futur, — les étrennes les plus précieuses qu'on eût jamais osé me souhaiter au seuil de 1930 !

Avec l'année qui expire, expire notre angoisse ; avec l'aube de l'an neuf qui suit l'an vingt-neuf, s'ouvre, pour nous. l'ère de l'eau, de l'eau qui lave, désalète et rafraîchit.

Marquons d'une pierre blanche cette date mémorable de notre histoire.

Le problème de l'eau potable en Cochinchine
Les travaux des ingénieurs de la société Layne
Succès assuré
par E. DEJEAN DE LA BÂTIE
(*L'Écho annamite*, 31 décembre 1929)

Nous avons annoncé, à cette place, dans notre numéro d'hier, les travaux préliminaires entrepris par des ingénieurs de la société Layne, sous la direction technique de M. Beauchemin et la contrôle du service compétent de notre municipalité aux fins de fournir l'eau potable en quantité suffisante aux besoins de nos concitoyens en toutes saisons. Il nous faut aujourd'hui insister sur certains détails propres à marquer l'intérêt de cette solution donnée à ce problème, si longtemps en suspens, et pourtant d'importance capitale pour l'avenir et le développement normal de Saïgon, voire de la Cochinchine entière.

Et d'abord, nous devons avouer notre longue hésitation à mettre nos lecteurs au courant de cette œuvre intéressante, dont nous serions le dernier à méconnaître l'immense portée. Nous préférions n'en dire mot, tant que la réussite ne nous semblait pas certaine et définitive, de peur de décevoir, au cas où les événements nous démentiraient, trop cruellement les espoirs légitimes nés d'un enthousiasme prématûr et sans fondement. Au risque de paraître mal informé de fais connus, cependant, de tous ici, nous continuons à nous cantonner dans le silence, même après qu'on eut acquis la certitude de trouver de l'eau dans le sous sol du boulevard Gallieni.

Une question, en effet, se posait aux sceptiques frères de saint Thomas, dont nous étions, qui n'ajoutent foi qu'aux choses qu'ils ont vues, de leurs yeux vues, en qui se refusaient à croire qu'on eût pu, en quelques semaines, résoudre, de manière satisfaisante, une question demeurée pendant des lustres dans le domaine de la discussion et des hypothèses : « L'eau qu'on a trouvée est-elle bien celle qu'on avait attendue avec tant d'impatience ? Remplit-elle rigoureusement les conditions exigées par les lois d'une hygiène sévère ? Ne convient-il pas de nous le demander, avant de nous réjouir ? »

L'Institut Pasteur, auquel il avait été envoyé, aux fins d'analyse, un échantillon de cette eau, qui pouvait être ou potable ou imbuvable, nous remplit de joie ou nous plonger dans la [noire ?] désillusion, l'Institut Pasteur a répondu à notre curiosité anxieuse, et c'est alors seulement que s'est dissipée notre inquiétude. qu'a disparu notre incrédulité, devant l'évidence des faits et le témoignage formel de la science.

Remarquons, en passant, que les recherches des savants étaient d'ordre plutôt chimiques que bactériologique, la modification de la composition chimique de l'eau étant impossible en l'occurrence, tandis que les microbes qu'elle peut contenir sont facilement anéantis par des procédés actuellement courants.

Or, les conclusions de l'analyse à laquelle s'est livrée l'Institut Pasteur sont pleinement rassurantes. À en juger par ses résultats, le liquide soumis à l'examen renferme, par litre : soixante-cinq milligrammes de chlorure de sodium, soixante de nitrites, autant de nitrates et d'ammoniaque.

En langage profane, il est propre à la consommation, après les traitements habituels de stérilisation et de distillation.

En conséquence, on peut commencer immédiatement, en toute sécurité, l'installation définitive des puits projetés. De fait, M. Beauchemin et ses collaborateurs ont virtuellement terminé le premier réservoir du genre pour l'utilisation de la nappe liquide située à soixante-dix mètres sous le sol de Saïgon. Ce réservoir aura quarante à cinquante mètres de diamètre.

La nappe d'eau qui vient d'être découverte est extrêmement importante.

Son débit est pratiquement illimité car elle s'étend, croit-on, sous tout le delta du Mékong ; elle peut, partant, fournir toute la population de la Cochinchine, sur le territoire de laquelle il suffit de creuser des puits, partout où besoin s'en fera sentir, pour que les habitants puissent avoir de l'eau, tant qu'ils en voudront, à discréTION, et davantage encore ! La mine est inépuisable, et ne demande qu'à produire. « L'abreuvoir est public et qui veut vient y boire » !

C'est un trésor inappréciable que nous a donné le ciel et que recèle la terre du Nam-Ky, si riche, si généreuse déjà à tant d'égards ! M^e Béziat a-t-il eu tort de dire que M. Beauchemin nous apporte là, pour 1930, des étrennes incomparables, un cadeau hors de paire [sic] ?

L'EAU À CHOLON
par Clodion [= Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 mars 1930)

Les journaux de Saïgon nous parlent fréquemment des travaux de recherche d'eau potable auxquels se livrent, avec succès, semble-t-il, les ingénieurs de la maison Layne France, dans la région de Saïgon.

On conçoit quel événement formidable cela sera pour la Cochinchine, le jour où il sera irréfutablement établi qu'en toute saison, la nappe d'eau découverte par ces techniciens, à quelque soixante mètres de profondeur, fournit une eau aussi saine qu'abondante. Or il y a bien des chances pour que ce soit le cas.

Or, comme cette nappe semble s'étendre sous toute une partie de la Cochinchine, ce serait pour d'innombrables agglomérations le problème résolu, qui semblait si difficile.

Certes, on serait bien arrivé, sans cela, à doter la Cochinchine et sa capitale des adductions d'eau indispensables, mais dans bien des années et au prix de centaines de millions dont le service des intérêts eussent constitué une lourde charge.

Grâce aux techniciens que, sur l'initiative de M. Béziat et Ardin, la ville de Saïgon a eu l'heureuse idée de faire venir de France, au lieu de se contenter des maîtres Jacques des Travaux publics, non seulement Saïgon-Cholon mais de nombreux centres urbains vont être abondamment pourvus d'eau potable, sans attendre de nombreuses années et sans s'endetter lourdement.

Et, comme nous soutenons que l'Indochine est un tout et que tout événement heureux pour un des pays de l'Union est un événement heureux pour les autres, nous estimons que, si leur succès se confirme, les ingénieurs de la maison Layne-France et les édiles saïgonnais qui les ont faits venir, auront bien mérité de l'Indochine.

Voici à ce sujet les dernières nouvelles que nous rapportent nos confrères saïgonnais :

« En attendant de pouvoir installer la pompe sur la nappe d'eau de Saïgon, les ingénieurs de la maison Layne-France, sous la direction de M. Beauchemin, ont entrepris le forage d'un nouveau puits à Cholon.

Leur travail a été couronné d'un magnifique succès, qui confirme tous les espoirs déjà formés.

À 63 m. de profondeur, on a retrouvé la nappe de Saïgon, celle qui alimente le puits du boulevard Gallieni.

Est-on tombé sur une poche ? Ou la nappe, là, a-t-elle une profondeur inconnue ? En tous cas, on a mesuré soixante mètres sans en atteindre le fonds ! Chose assez curieuse. Le forage a permis de ramener à la surface des fragments de végétaux fossilisés, tourbe en voie de formation de lignite, ce qui semblerait confirmer

l'hypothèse d'un vaste golfe, aujourd'hui comblé, existant pendant la période tertiaire sur le territoire de Saïgon et de Cholon.

M. Beauchemin ne prendra probablement pas l'eau du puits de Cholon sur la nappe profonde de soixante mètres. Il se contentera d'une nappe intermédiaire située seulement à quarante mètres de profondeur et qui paraît pouvoir donner toute satisfaction

On voit ainsi que l'œuvre s'élargit et que, vraiment, de plus en plus, la question de l'eau paraît résolue pour la Cochinchine. »

Ceci montre l'intérêt scientifique — en attendant l'intérêt pratique — qu'aurait un forage jusqu'au terrain primaire, dût-on forer jusqu'à 500 mètres de profondeur.

Un forage semblable sans autre but immédiat que de collectionner soigneusement les échantillons recueillis aux diverses profondeurs, aurait également un grand intérêt à quelques points judicieusement choisis du delta du Tonkin.

En tout cas, la Cochinchine, le jour, probablement très prochain, où les découvertes récentes de la mission Layne-France auront acquis un caractère de certitude scientifique, se trouvera enrichie des millions qu'elle aurait eus à dépenser de plus que ce qu'elle va dépenser. Ne serait-ce pas le cas de consacrer quelques centaines de mille francs à cette recherche purement scientifique que nous suggérons ? Nous serions curieux de savoir ce qu'on en pense au service géologique.

L'eau du puits Layne de derrière le théâtre municipal (*L'Écho annamite*, 22 mars 1930)

À en croire les résultats de la première analyse, l'eau du puits foré derrière le théâtre municipal, par la Société Layne, est excellente, en tous points.

Elle renferme beaucoup de chaux, à l'encontre de la plupart des eaux souterraines de ce pays, d'ordinaire faibles en teneur calcaire.

En outre, elle ne contient nul produit nocif, nitrite, nitrate, ni ammoniaque.

On pense qu'elle s'améliorera au pompage, comme celle du boulevard Gallieni.

La pompe étant installée hier, le pompage commence aujourd'hui.

Il y a lieu de se montrer optimiste quant aux conclusions de l'analyse définitive.

M. Beauchemin est de retour

Il est très satisfait de son voyage
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 mars 1930)

M. Beauchemin, ingénieur de la Cie Layne, parti le 15 courant faire une étude dans la vallée du fleuve Rouge et sur la côte d'Annam, était de retour mercredi soir. Nous avons pu le rejoindre, et il nous déclara être très satisfait de son voyage.

— J'ai été, dit-il, fortement impressionné par le Tonkin et l'Annam pittoresques. Peut-être sont-ils moins riches que leur sœur la Cochinchine, mais au point de vue de nature, c'est merveilleux.

— Et le résultat de votre étude ?

— Il est également satisfaisant.

Au Tonkin, je me suis arrêté à Hanoï, Haïphong et Namdinh.

Pour la question de l'eau, les conditions sont presque les mêmes qu'ici. Il y aura toujours de quoi alimenter les grandes villes.

— Et en Annam, M. Beauchemin ?

Au point de vue civilisation, d'après moi, l'Annam sert de transition entre la Cochinchine et le Tonkin. Dans le nord, les habitants semblent, à voir leur vie, plus malheureux que leurs compatriotes du Centre.

Quant aux Cochinchinois, ils sont autrement plus heureux que ceux de là-bas. J'ai fait, là, en Annam, une étude, à Thanh-Hoa, Vinh, Huê, Tourane, Qui-nhon et Nhatrang, c'est-à-dire dans les villes les plus importantes.

Il y aura assez d'eau pour suffire aux besoins des habitants.

— Avez-vous été à Dalat ?

— Lors de mon retour, j'ai passé par Dalat. C'est une station de santé de premier ordre pour tout l'Extrême-Orient, d'après mon humble avis. Dans cette ville, j'ai rencontré un de mes compatriotes, un Américain que son état de santé a obligé de venir de Shanghai pour se reposer là. Celui-ci m'a dit que cette station lui a fait beaucoup de bien. Sa santé est fortement améliorée depuis son séjour dans cette localité. Il ajouta que quand il sera en Chine, il ne tardera pas à faire une forte propagande pour cet excellent coin qui semble être méconnu de beaucoup de personnes.

— Et l'eau de Dalat ?

— Je doute des résultats d'un forage Il faudrait faire des essais.

En résumé, nous déclara M. Beauchemin, j'ai fait un très beau voyage qui m'a permis de constater que le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine sont trois pays qui ont devant eux un magnifique avenir. Ils ont tous de l'eau, et sont relativement riches en sol et en sous-sol.

Saïgon
Conseil municipal
(*Les Annales coloniales*, 30 avril 1930)

M. [Hippolyte] Ardin vient déclarer, que depuis la délibération de la commission des Finances, des arrangements intervenus avec la société Layne laissent des crédits disponibles. La société accepte d'être payée, pour les travaux exécutés par elle, sur plusieurs exercices. La ville peut donc disposer d'une somme de 45.000 piastres, à laquelle viendraient s'ajouter les contributions du budget local et de la ville de Cholon : 9.000 piastres, a-t-on dit, pour le premier et 10.000 pour le second, au total 64.000 piastres.

Cercle sportif saïgonnais

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 mai 1930
(*Saïgon sportif*, 9 mai 1930)

Piscine : Le Président, par des conversations qu'il a eues avec M. Béziat, maire de la ville, et M. Beauchemin, représentant la Compagnie Layne, à propos du forage d'un puits à proximité des bâtiments du C. S. S. et dont le débit de 1.500 m³ par jour servirait à alimenter une piscine. M. Breton donne lecture à ce sujet d'une lettre de M. le maire et fait connaître qu'il se tient en rapport avec le représentant de la Cie Layne pour l'aboutissement de ce projet.

Saïgon
Au conseil municipal
(*Les Annales coloniales*, 23 juin 1930)

Une réunion extraordinaire a eu lieu au conseil municipal au sujet de l'autorisation du projet de contrat Layne pour la question de l'eau projet de contrat signé par le gouverneur de la Cochinchine en attendant le définitif.

Cette question de l'eau est essentielle pour Saïgon et doit être réglée le plus tôt possible et avec beaucoup de minutie et de conscience le projet étant très coûteux.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAIGON
De l'eau, mais pas de théâtre
(*L'Écho annamite*, 25 juin 1930)

« De l'eau, mais pas de théâtre » : c'est la constatation qui ressort de la séance du lundi dernier du conseil municipal de Saigon. En somme, ces deux importantes décisions de notre édilité ne sont pas faites pour nous chagrinier. Du point de vue exclusivement indigène, nous avons toujours été partisan de l'augmentation du mieux-être de la population, plutôt que du gaspillage des deniers publics dans un genre de distraction, saine et artistique certes, mais qui ne profite qu'à une minorité de nos concitoyens, étant donné que la majorité annamite, principale pourvoyeuse des finances de notre ville, ne va pas au théâtre, pour la simple raison qu'elle ne comprend rien aux beautés littéraires du français, et pour cause !

De la discussion de ces deux problèmes essentiels posés à la sagacité de nos élus, le *Courrier saïgonnais* tire un compte-rendu impartial et détaillé, dont nous reproduirons ci-dessous les passages principaux :

LES PUITS LAYNE

Les puits Layne, dit en substance le maire, prennent leur eau dans deux nappes distinctes. De l'une — celle de Cholon, à 43 mètres —, il n'y a rien à dire. L'Institut Pasteur et Commission d'hygiène ont reconnu que l'eau qu'elle débitait pouvait être directement refoulée dans les canalisations. Chimiquement et bactériologiquement, pure, elle est de très bonne qualité et supérieure à l'eau actuellement distribuée.

À côté de cette nappe, il y a la nappe de Saïgon — [...] mètres environ — que l'on a trouvée en creusant les puits du boulevard Gallieni et de la place du théâtre. L'eau de cette nappe a également été reconnue par les techniciens chimiquement et bactériologiquement potable. Elle est bonne pour l'alimentation ; toutefois, à cause de la présence d'un excès de fer, l'Institut Pasteur pense que, pour éviter les réclamations des usagers, il y aurait lieu de lui faire subir un traitement. Mais deux examens bactériologiques faits après le premier prélèvement et sur des prélèvements opérés à une semaine d'intervalle; ont indiqué une diminution de la teneur de fer. Ceci permet de supposer qu'à la longue, on pourra éviter la déferrisation.

Les travaux accomplis et l'avis des techniciens donné, quelle était la question qui se posait ? Elle était double. L'une se rapportait au contrat, l'autre à sa réalisation.

La maison Layne a demandé que son contrat fût payé. Il nous était impossible de ne pas le faire, puisque l'autre partie avait exécuté tous ses engagements, et ce fut l'avis du Contrôle financier. Le contrat disait que l'eau devait être chimiquement et bactériologiquement pure. Reconnue comme telle par les analyses, la période de réalisation commença. Malgré sa teneur en fer, l'eau fut envoyée avec d'autant moins de crainte dans les canalisations que certaines villes de France usent d'une eau plus

ferrugineuse et ne s'en portent pas plus mal. Mais il s'est trouvé qu'à Saïgon, cette eau devenait noirâtre en la faisant bouillir avec le thé ordinaire dit *tra hué* ou en y faisant cuire le riz rouge.

C'étaient là des inconvénients particuliers au pays, très minimes. Ils ont, cependant, déterminé la Ville à arrêter le débit dans les canalisations. Le maire s'est alors retourné vers la Société Layne et lui a demandé d'apprécier le contrat dans son esprit.

La Société aurait pu renvoyer l'affaire devant les tribunaux, car l'esprit d'un contrat est l'affaire des juges. Mais, étant de bonne foi, elle proposa immédiatement le remède aux inconvénients découverts : elle réserveraient les deux puits déjà forés, et creuserait, sans demander aucun nouveau crédit à la Ville, deux nouveaux puits, dans la même nappe que celle des puits de Cholon. D'où le puits du parc Maurice-Long qui peut alimenter Saigon dans une huitaine de jours, en attendant le forage d'un quatrième, probablement à Khanh-Hôï.

La Société Layne est, d'ailleurs, convaincue que, si elle obtient l'entreprise des travaux pour la fourniture de l'eau aux agglomérations de Saïgon et Cholon, elle pourra à cette époque mettre en service les puits du boulevard Gallieni et de la place du Théâtre sans aucune déferrisation.

En tout cas, d'ores et déjà, elle a rempli tous les engagements de son contrat : les puits creusés donnent plus de 12.000 m³ d'eau par jour et l'eau, suivant la formule de Bonjean, une autorité en la matière, est chimiquement et bactériologiquement pure.

Le maire souligne, en terminant, que le contrat actuel ne porte que sur une expérience. Il ne s'agit pas encore du grand dessein qu'ont les villes de Saïgon et Cholon de fournir aux habitants de l'eau en abondance. Ceci fera l'objet d'un autre examen et d'une autre discussion. Le crayon à la main, les conseillers seront appelés à se prononcer sur les avantages financiers des trois projets en présence : celui que présentera la Société Layne, et ceux déjà connus des Travaux publics et de la Société des Eaux.

Après cet exposé de M. Béziat, M. Maurice, représentant de la Société Layne, précise quelques points de détail sur la demande de plusieurs conseillers. Il déclare, notamment, que la compagnie des eaux pourrait forer elle-même les puits à 43 mètres dont il a été question, mais qu'il lui serait impossible d'en tirer le débit, n'ayant pas à sa disposition le matériel de la Société Layne. Il ajoute que, d'après les constatations faites,

.....
était affectée, la Société s'engage — une lettre adressée au maire en fait foi — de combler la diminution. D'autres détails de moindre importance sont encore donnés. Finalement, le Conseil approuve à l'unanimité, les virements de crédits pour le règlement du contrat Layne, sous la réserve que cette société ne sera payée que lorsque l'eau des puits sera prête à être lancée dans les canalisations.

Saïgon
Un nouveau puits Layne
(*L'Écho annamite*, 12 juillet 1930)

La Société Layne commence le forage d'un nouveau puits, à l'angle des rues de Verdun et Legrand-de-la-Liraye.

COCHINCHINE
Saïgon

L'alimentation d'eau et les puits
(*Les Annales coloniales*, 23 août 1930)

Les travaux de forage du quatrième et dernier puits Layne sont commencés. Le chantier est situé à l'angle des rues de Verdun et Legrand-de-la-Liraye.

Quand il sera terminé, le contrat Layne touchera à sa fin, l'eau étant fournie en quantités et aux conditions prévues.

LA VIE ADMINISTRATIVE
Au conseil municipal de Saïgon.
(*Les Annales coloniales*, 17 novembre 1930)

Le conseil municipal s'est réuni pour la troisième session ordinaire de l'année. À l'ordre du jour de cette séance, citons :

Vœu présenté par la commission des travaux et affaires diverses au sujet du forage d'un puits à Khanh-Hoi par la Société Layne.

LE PROBLÈME DE L'EAU POTABLE À SAÏGON
LE CONTRAT LAYNE
ET NOS ÉDILES ANNAMITES
par E. DEJEAN de la BATIE
(*L'Écho annamite*, 5 décembre 1930)

Les affirmations de M. Nguyen-phu-Huu sont confirmées par le témoignage écrit de ses collègues indigènes du conseil municipal

Exposé des faits relatifs à la proposition de M. Ardin, 1^{er} adjoint au maire de la ville, lequel désire obtenir nos votes sans discussion en faveur de la Société Layne, moyennant une somme de 12.000 p. 00.

Un jour (seconde quinzaine de novembre 1930), nous nous ne rappelons plus là date exacte, vers huit heures et demie du soir, avant d'entrer dans la salle de délibération du conseil municipal qui s'est réuni en commission (Finances et travaux), nous, membres indigènes dudit conseil, nous sommes arrêtés aux bureaux des adjoints pour nous entendre sur les diverses décisions à prendre sur toutes les questions résultant de l'ordre du jour.

Notre collègue M. Nguyen khac Nuong, tout en manifestant son mépris, nous rapporte une proposition de M. Ardin. Selon lui, la Société Layne, par l'intermédiaire de M. Ardin, se propose de nous offrir 12.000 \$ pour l'adoption intégrale du contrat que la ville passera avec elle pour le forage des nouveaux puits.

Cette proposition nous indigne totalement et nous sommes décidés à attendre le moment propice pour réprover l'attitude de M. Ardin.

Après quelque échange de vue sur certaines autres questions que comporte l'ordre du jour, nous entrons dans la salle de délibération.

Dont acte.

Saïgon le 1^{er} décembre 1939.

NGUYEN-PHU-HUU
NGUYEN-VAN-BA
NGUYEN-KHAC-NUONG

NGUYEN-DINH-TRI , conseiller municipal mis au courant des faits relatés ci-dessus.
HUYNH-KHOUNG-NINH
NGUYEN-YAN-THOM

La lecture des deux récents articles, parus à cette place, sous la signature de M. Nguyén phu Huu, conseiller municipal de Saïgon, expliquant l'attitude de l'édition annamite de notre ville, à propos du vote du contrat Layne par la municipalité saïgonnaise, a suscité tant dans la capitale que dans la Cochinchine entière, une émotion considérable et compréhensible.

Il est certain que le fait, par M. H. Ardin, premier adjoint au maire Joseph Béziat, de promettre à ses collègues indigènes une récompense globale de douze mille piastres, à répartir entre eux tous, en cas d'approbation, par eux, sans examen approfondi, du projet de la Société Layne, jette sur cette affaire, fût-elle foncièrement claire et honnête, la plus légitime et explicable suspicion.

Sérieux et pondéré, comme nous le connaissons, M. Nguyén phu Huu n'aurait, certes, pas lancé une si grave accusation à la légère, sans être en mesure d'en administrer immédiatement la preuve concrète et irréfutable, ou, tout au moins, un témoignage écrit et autorisé.

Or, ce témoignage, il l'a eu sa possession, signé de la totalité de la représentation indigène au conseil municipal de Saïgon. Nous l'avons, de nos yeux, vu et lu, ans quoi nous nous serions gardé, selon notre ligne de conduite constante et immuable, d'accorder l'hospitalité de nos colonnes, en première page et à la place d'honneur, à la prose justicière et vengeresse de M. Nguyén-phu-Huu, lequel, répétons-le, tient absolument, d'autre part, à endosser l'entièvre et complète responsabilité de ses assertions, attitude crâne et courageuse dans laquelle le suivront, sans nul doute, tous ses amis et collègues annamites de l'hôtel de ville, si besoin en est.

Pour prouver notre bonne foi et le bien-fondé des graves révélations de notre collaborateur occasionnel et bénévole, nous reproduisons, ci-contre, le fac-similé photographique d'un procès-verbal, signé de MM. Nguyén phu Huu, Nguyén van Ba, Nguyén khac Nuong, Huynh khuong Ninh, Nguyén dinh Tri et Nguyén van Thom, en en reproduisant, au bas le texte intégral, à l'intention des myopes qui, comme nous, se lasseraient vite à la lecture de ce document intéressant, mais mal calligraphié dans sa forme originale, et nécessairement rapetissé et obscur dans sa reproduction par la photogravure d'abord et l'impression ensuite.

Il est piquant de constater que le constitutionnaliste M. Nguyén khac Nuong fut le premier informé du procédé de M. Ardin, et le premier, par conséquent, à s'en indigner, ce qui fut tout à son honneur.

Mais alors, pourquoi le même M. Nuong a-t-il omis de renseigner là-dessus le *Duoc Nhà Nam*, organe, officiel ou officieux, de son clan ? Il lui eût ainsi épargné la sottise d'accuser, à tort et à travers, nos amis Nguyén van Thom et Nguyén dinh Tri d'avoir juré la perte de MM. Béziat et Ardin, sous le prétexte, fallacieusement invoqué, des liens d'amitié qui lient ceux-ci à M. Bui quang Chiêu, et, par suite et à travers ce dernier, à la masse de ses compatriotes, étant entendu que le chef suprême du constitutionnalisme indochinois a la manie, innocente et risible à la fois, de s'incarner au peuple annamite et d'identifier au point de les confondre, les intérêts supérieurs du pays avec les siens propres !

Électeurs et lecteurs ! Vous avez en mains les éléments essentiels du procès. Jugez sur pièces, et prononcez votre sentence en connaissance de cause, en toute conscience, en toute impartialité, en toute indépendance, en toute souveraineté !

Il est puéril de prétendre qu'en chargeant Ardin, notre ami d'hier, nous ayons l'arrière-pensée de favoriser Lachevrotière, notre adversaire de toujours.

Nous ne sommes ni pour l'un ni pour l'autre : nous sommes pour la vérité, pour le bien général de la collectivité franco-annamite, que nous aimons assez pour la placer

au-dessus même de nos sympathies et de nos préférences personnelles. S'il plaît aux constitutionnalistes de sacrifier le peuple à leurs amitiés, cela les regarde, et qu'ils aient le courage de revendiquer hautement leurs responsabilités

Cercle sportif saïgonnais
Réunion du comité du 11 février 1931.
(*Saïgon sportif*, 27 février 1931)

Admissions
À titre de membres actifs :
M. Kiker J. E., C° Layne, présenté par MM. Hyde et Jardine.

À la Commission permanente du Conseil colonial
(*L'Écho annamite*, 20 mars 1931)

Par arrêté du Gouverneur de la Cochinchine pris en Conseil privé en date du 11 mars 1931 :

La Commission permanente du Conseil colonial se réunira le 25 mars 1931, à 16 heures, à l'effet de donner son avis et de statuer sur les affaires suivantes :

.....
13° Travinh. — Cession du Domaine provincial d'un terrain pour le creusement d'un puits Layne ;

Compagnie générale des colonies
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 mai 1931)

[...] Pendant l'exercice 1930, la Cie a fondé, avec le concours d'autres sociétés, l'Hydraulique-Asie pour l'exploitation des procédés Layne. Cette société pourra étudier et réaliser des forages pour rechercher les nappes d'eau souterraines. [...]

Compagnie générale des colonies
par F. MODAU
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 juin 1931)

[...] En Extrême-Orient, elle a fondé, en collaboration avec d'autres sociétés françaises et avec l'International Water et C°, l'HYDRAULIQUE-ASIE pour l'exploitation des procédés Layne. Cette société sera à même d'étudier et de réaliser des forages pour la recherche des nappes d'eau souterraines. [...]

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'INDOCHINE [Sofinindo]
Exercice 1930
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 juin 1931)

[...] La société [a] participé à la création de la Société Hydraulique-Asie. [...]

M. FULTON, DE LA SOCIÉTÉ « HYDRAULIQUE ASIE »,
A EU UNE JAMBÉ BROYÉE AU COURS
D'UN FORAGE QU'IL EFFECTUAIT À GOCONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 juillet 1931)

Un accident stupide vient de mutiler tragiquement du pied gauche l'un des plus sympathiques employés de la Compagnie Hydraulique-Asie.

Il s'agit de M. Fulton, bien connu à Saigon où il effectua de nominaux forages au moment des débuts de la Compagnie Layne.

Nous ne sommes pas sans connaître, pour les avoir vus maintes fois en maints endroits de la ville, les installations nécessitées pour le forage et beaucoup, parmi nous, voient très bien ce gros câble qui sert à l'extraction des tuyaux.

C'est ce dernier, en se détachant de son treuil, qui est à l'origine de l'accident.

En compagnie de M. Fulton, M. Lyons travaillait au sol au forage, lorsque, tout à coup, son camarade, qui se trouvait en haut de l'échafaudage en trépied, lui cria : « Gare à toi, attention. »

En même temps qu'il se reculait, M. Lyons vit passer devant ses yeux la masse du câble qui croulait. À ce moment, on peut dire qu'il échappa de peu à la mort, car il aurait eu la tête réduite en bouillie si elle avait été atteinte par le filin.

À peine revenu de son apeurement mais toujours sur l'échafaudage, M. Lyons entendit tout à coup des hurlements qui venaient d'en dessous.

Précipitamment, il regarda trop tard malheureusement, et constata que la jambe gauche de M. Fulton filait au treuil de la machine agrippée par l'autre bout du câble qui venait de se casser.

D'un bond, M. Lyons fut à terre et d'un coup arrêta les moteurs.

Malheureusement, c'était trop tard, le pied gauche était déjà broyé, presque sectionné.

M. Fulton fut alors immédiatement transporté à l'hôpital du poste et là, le docteur ne put que lui couper les quelques bribes de chair qui reliait le pied broyé au reste de la jambe.

Pendant ce temps, M. Lyons téléphonait à Saïgon, au siège social de la société, qui envoya immédiatement un hydravion à Gocong pour ramener ici le pauvre malheureux. Mais comme l'avion tardait, on le conduisit en auto, avec le plus de ménagement possible, jusqu'à l'hôpital Grall où il fut hospitalisé vers 18 heures.

Il est probable qu'il sera nécessaire de lui faire subir une nouvelle réduction de la jambe, juste au-dessous du genou.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Fulton est dans un état de santé relativement satisfaisant.

Nous lui souhaitons volontiers un prompt rétablissement et espérons que cet accident ne l'empêchera pas plus tard de travailler.

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1931)

L'état de M. Fulton. — M. Fulton, qui eut une jambe sectionnée mercredi après-midi alors qu'il procédait au forage d'un puits Layne à Gocong, va aussi bien que possible.

Les docteurs de l'hôpital Grall espèrent que cet amputé en réchappera car, dans son malheur, il eut la chance de ne pas être entraîné par le treuil et de ne point tourner avec lui, ce qui aurait eu pour effet de le fouetter à terre et de l'assommer.

L'accident n'est point dû à une rupture de câble comme on nous l'avait dit primitivement mais à l'inattention du blessé : c'est par inadvertance, en criant à ses camarades de faire attention, que M. Fulton eut le pied pris.

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1931)

La Compagnie générale des colonies a créé à Saïgon la Société Hydraulique-Asie, au capital de 3 millions divisé en 30.000 actions de 100 francs et pouvant être porté à 10 millions. La Société est autorisée à émettre pour 3 millions d'obligations.

La Société International Water Co. Inc. apporte l'exclusivité pour l'Indochine et le Siam des procédés Layne de forage de puits et reçoit 1.850 parts bénéficiaires sur 3.000 créées, les 1.050 autres allant à la Compagnie générale des colonies. Les parts ont droit à 20 % des superbénéfices ; le premier dividende des actions est de 7 %. Les premiers administrateurs sont : MM. Maurice Manus ¹, Émilien Mazet ², Jacques Guérard ³, Charles-Édouard Kock, l'International Water Co. et la Layne France Compagnie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'eau à Dalat

(*Les Annales coloniales*, 1^{er} septembre 1931)

La Société Layne-France avait été sollicitée, voici plusieurs mois, par M. [Auguste] Darles, résident-maire de Dalat ⁴, d'étudier un devis estimatif qui pût servir de base à une entente éventuelle pour fournir l'an prochain 4.000 m³ d'eau par jour.

Le projet a été remis ces temps-ci à la résidence-mairie par les soins de M. Maurice, administrateur-délégué d'Hydraulique-Asie, filiale indochinoise de Layne.

Il comporte la fourniture à la ville de l'eau à raison de 200 mètres cubes-heure (4.000 m³ par journée de 20 heures de pompage) ; le liquide serait déferrisé en cas de besoin.

Les forages seraient commencés en novembre prochain. Ils viseraient à atteindre des nappes souterraines situées à la cote 1.460 ou au-dessus (Dalat se trouvant à la cote 1.480), ceci pour éviter les impuretés d'infiltration.

La dépense serait de 170.000 piastres pour le paiement total des puits définitifs et de leurs installations, et de 200.000 piastres (30.000 piastres en plus) si la déferrisation était nécessaire.

Nous croyons savoir que ce projet, qui a dû être discuté hier par la commission municipale de Dalat, fera très prochainement l'objet d'un contrat entre la Ville de Dalat et l'Hydraulique-Asie

¹ Maurice Louis Manus (1890-1936) : ingénieur, neveu de Georges Hermenier. Directeur, puis administrateur de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir encadré.

² Émilien Mazet : distillateur et brasseur à Cholon.

³ Jacques Guérard : inspecteur des finances, directeur de la Banque franco-chinoise.

⁴ Auguste Darles : L'ancien « bourreau de Thaï-Nguyễn », puis directeur SFDIC-Saïgon.

La Cochinchine et l'emprunt
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 septembre 1931)

Ce fameux emprunt, que la Métropole verse au compte goutte à la colonie, procurera l'an prochain 2.900.000 \$ à la Cochinchine : une bien faible somme, sur laquelle 1.300.000 \$ seront affectées à la protection sanitaire. [...]

Restent 1.000.000 piastres. Cette somme sera affectée à améliorer l'angoissant problème de l'eau dans nos provinces de l'Ouest.

Elle permettra d'exécuter une partie du programme de forage des puits Layne dans celles des régions du pays qui sont, sous le rapport de l'adduction d'eau potable, les plus déshéritées.

Ces puits représentent une solution d'un gros intérêt pour nos provinces déshéritées de l'Ouest, dont beaucoup ne disposaient et ne disposent encore que d'eau saumâtre ou puisée dans des mares.

Alors que, pour alimenter en eau potable Rachgia, Camau, Baclieu, il fallait tabler sur des prévisions de dépenses de l'ordre de deux et trois millions de piastres, le forage des puits Layne à de grandes profondeurs permet d'envisager, pour le ravitaillement de ces centres, des dépenses qui ne dépasseront pas quelques centaines de mille piastres.

Les études ont été si concluantes que, déjà, les travaux ont commencé. Des puits sont déjà forés à Travinh, à Soctrang, à Camau, à Baclieu. On a trouvé de l'eau potable à 150 ou 200 mètres, en moyenne. On a commencé à forer un puits à Tanan. Un autre est prévu pour l'année prochaine à Mytho et l'exécution du programme du gouvernement général, grâce à l'apport que nous fait l'Emprunt, englobera bientôt tous les centres de l'Ouest cochinchinois.

Le Courrier saïgonnais.

La question de l'eau en Cochinchine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 septembre 1931)

Voici qui est rudement plus intéressant que le procès du *Populaire*, l'affaire de l'opium ou les faits et gestes du Dr Lê-quang-Trinh. Il s'agit de procurer l'eau potable à des populations entières, qui en sont dépourvues.

Nous sommes heureux d'apprendre par le *Courrier de Saïgon* que le programme des travaux d'alimentation en eau potable des grands centres de l'intérieur de la Cochinchine s'exécute.

La première partie de ce programme, confié à Hydraulique Asie, comportait le forage de six puits pour alimenter les chefs-lieux des provinces de Travinh, Soctrang, Baclieu, Camau, Tanan et Gocong, que l'Administration estimait être les plus déshérités.

Quatre de ces villes : Travinh, Soctrang, Baclieu et Camau, sont déjà pourvues d'une eau excellente. Restent encore Tanan et Gocong, centres dans lesquels Hydraulique-Asie s'est heurtée à des difficultés assez considérables.

Le puits de Tanan est toutefois en bonne voie d'achèvement.

« Nous donnerons de l'eau à Tanan dès le 1^{er} septembre, sauf incident imprévu. Mais ce n'aura pas été sans mal », nous confié M. Maurice. Nous avons dû aller la chercher jusqu'à 220 m. de profondeur. Nous n'avions rencontré jusque là que de l'eau saumâtre et, chose curieuse, de violents courants, de véritables torrents d'eau saumâtre, qui nous ont considérablement gênés dans nos travaux de forage.

Mais la nappe qu'à 220 mètres nous venons de rencontrer, donnera de l'eau excellente. Nous en avons immédiatement fait effectuer l'analyse : pas de fer, pas d'ammoniaque, pas d'alun et seulement 125 milligrammes de chlorure, ce qui est très normal. Du point de vue bactériologique, rien jusqu'ici n'est signalé.

Nous installons donc, comme vous le voyez, le puits qui débitera à Tanan dès le 1^{er} septembre une quantité d'eau largement suffisante pour alimenter ce centre.

À Gocong, nous avons dû interrompre durant un certain temps les travaux après le regrettable accident qui nous priva de notre foreur. Nous en avons trouvé un autre. Les travaux ont repris. Gocong aura de l'eau potable pour le 1^{er} octobre, date théorique de l'ouverture de la saison sèche.

— Et quelle sera la seconde tranche de votre programme ?

— On a prévu, lorsque les chefs-lieux de province seront pourvus d'eau, le forage d'un certain nombre de puits de moindre importance, pour divers grands centres de l'intérieur, par exemple : Baixau et Phung-Hiep dans la province de Soctrang. Je ne puis vous dire encore le nombre exact des puits que nous creuserons, peut-être plus de 40.

— Et en Annam ?

C'est un programme totalement différent de celui de la Cochinchine ! Celui du Sud-Annam est à l'étude. Il comporte des puits à Tourane, Nhatrang et Phanthiet, comme premier travail urgent. Nous attendions que la résidence supérieure ratifie...

(*Courrier saïgonnais*)

N.D.L.R. — Voilà du bon travail, bravo !

L'eau potable et les sourciers

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 septembre 1931)

Le *Courrier d'Haïphong* citait il y a quelques jours les résultats remarquables obtenus par un sourcier, M. Lhaurensy, au Nha-Bé, près de Saïgon, pour la Compagnie franco-asiatique des pétroles [Shell] et pour la même compagnie à Thuong Ly, dans la banlieue de Haïphong.

Rappelons à ce sujet qu'un puits creusé il y a quelques années à Haïphong par la Société Indochinoise d'Électricité a donné de l'eau en quantité suffisante mais impropre à la consommation. Toutefois, on pourrait reprendre l'expérience par les procédés infinitiment plus rapides et moins coûteux de la Société Layne, procédé qui permet aussi des recherches à de beaucoup plus grandes profondeurs.

N.B. : Henri Broch, de l'université de Nice, a invité des sourciers, contre récompense, à désigner parmi des bidons vides qu'ils avaient en face d'eux, celui qui était plein d'eau. Tous se sont ridiculisés. Il suffisait d'y penser. Mais penser, même si peu, c'est déjà trop pour les croyants et les superstitieux. (A.L.).

Cochinchine

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1931)

M. Fulton, de la Société Hydraulique-Asie, a eu une jambe broyée au cours du forage d'un puits qu'il effectuait à Gocong.

Cochinchine

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1931)

La Société Hydraulique-Asie a déjà foré quatre puits à Travinh, Soctrang, Baclieu et Camau ; le cinquième vient d'être achevé à Tanan où il a fallu descendre à 220 mètres de profondeur, et le sixième sera terminé à Gocong incessamment.

.....
M. Fulton, de la Société Hydraulique-Asie, a eu une jambe broyée au cours du forage, d'un puits qu'il effectuait à Gocong.

Annam

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1931)

Le *Courrier de Saïgon* reproche à l'ingénieur en chef des T. P. d'Annam de s'opposer au forage de puits Layne à Dalat et à l'exécution du projet d'Hydraulique-Asie auquel M. Darles a souscrit.

LA PRESSE INDOCHINOISE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1932)

M. Chêne annonce le 10 janvier que la récolte de paddy sera déficitaire et réclame le retour à la piastre argent ; il nous apprend aussi que la société Hydraulique-Asie a foré à Camau un puits qui donne chaque jour 20.000 litres d'eau claire et potable ; la nappe d'eau a été trouvée à 500 m. de profondeur. Malheureusement, faute d'un bassin, cette eau si précieuse (le litre d'eau se paye jusqu'à deux cents à Camau) se perd.

Publicité



(*Annales coloniales* — revue mensuelle illustrée, mars 1933)

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Le 23 mars, M. Eutrope a visité le premier déferrisateur nécessaire aux puits Layne.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du conseil d'administration du 9 mai 1933.
(*Saïgon sportif*, 26 mai 1933)

Admissions
À titre de membres actifs :
M. H. Charles, Société Hydraulique-Asie, présenté par MM. Courtois et Kiker.

PETIT À PETIT, LE PROGRÈS FAIT SON NID

L'eau potable à Saïgon-Cholon
(*Les Annales coloniales*, 31 mars 1934)

Des efforts considérables ont été faits par la région de Saïgon-Cholon pour améliorer son alimentation en eau potable.

Jusqu'en 1920, cette agglomération de 300.000 habitants n'était alimentée en eau potable que d'une façon insuffisante par des puits creusés dans une nappe peu profonde provenant de l'infiltration des eaux superficielles. Le débit de ces puits, en saison sèche, était loin de correspondre aux besoins d'une population qui s'accroissait rapidement. C'est alors que l'Administration régionale a fait exécuter par l'Hydraulique-Asie, société locale exploitant des procédés spéciaux de forage et d'exploitation des eaux souterraines, un grand nombre de puits profonds qui assurent un débit continu, même en saison sèche, de l'ordre de 100.000 mètres cubes par jour : c'est dire que l'avenir est assuré pour longtemps.

Une difficulté restait à résoudre, car, ainsi que cela est fréquent en certaines régions lorsqu'on exploite les eaux souterraines, quelques puits ont donné de l'eau légèrement ferrugineuse ; le traitement de ces eaux est simple et il est appliqué d'une façon courante en France et à l'étranger. Pourtant, certaines conditions locales spéciales à l'Indochine, rendait une mise au point nécessaire des procédés habituellement employés.

C'est maintenant chose faite : L'Hydraulique-Asie vient d'achever un déferriseur parfaitement adapté aux conditions locales, qui élimine entièrement toute trace de fer dans l'eau, et ceci, en n'ayant absolument aucune influence sur la pureté bactériologique de l'eau qui est un des avantages des puits profonds.

D'autres appareils identiques sont en construction et, d'ici très peu de temps, la portion de débit dont l'utilisation sans traitement pouvait présenter certains inconvénients pourra être mise sans aucune difficulté à la disposition des habitants.

Il nous est agréable de souligner dans ce cas l'initiative des administrations locales qui se trouvaient dans une situation très difficile, car le problème de l'eau potable à Saïgon-Cholon était considéré comme à peu près insoluble ; elles ont su néanmoins donner très rapidement, par des procédés modernes, toute l'eau nécessaire à une population considérable et constituer, par ces travaux de déferrisation qui s'achèvent en ce moment, une marge très importante assurant l'avenir pour longtemps.

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juin 1934)

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort, survenue à Hongkong, de M. Pierre Édouard Illiaquer⁵, ingénieur A. et M., chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre. M. Illiaquer était très connu à Saigon où il avait appartenu à la C. E. E. I. et à Hydraulique-Asie.

Nous adressons à M^{me} Illiaquer, sa veuve, à M. Prat, son beau-père, nos sincères condoléances.

SAIGON
L'eau potable.

⁵ Pierre Joseph Édouard Illiaquer (Le Palais, Belle-Île-en-Mer, 8 avril 1891-Hong-Kong, 1^{er} juin 1934) : chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 4 octobre 1919, p. 10895).

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 août 1934)

En trois ans, Saïgon aura réussi à trouver dans son propre sous-sol jusqu'alors dédaigné, l'eau qui lui manquait et à s'équiper pour la distribuer.

Aujourd'hui, la région est dotée d'un certain nombre de puits susceptibles de fournir 4.500 m³ à l'heure. Restait à améliorer cette eau qui, à plusieurs endroits, jaillissait fortement chargée en fer. Le problème de la déferrisation se posait et s'avérait délicat. À la suite d'une collaboration étroite entre les services régionaux et Hydraulique-Asie, une solution satisfaisante a trouvé son application. Grâce aux déferriseurs qu'installe Hydraulique-Asie, appareils ingénieux et économiques, Saïgon va devenir une des villes d'Extrême-Orient les mieux dotées en eau potable.

AU GRAND CONSEIL

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 juin 1935)

[...] M. de Lachevrotière précise alors le sens de sa candidature. Il rappelle sa campagne au sujet des puits Layne et son différend avec le ministre des Colonies. [...]

L'Hydraulique-Asie

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 avril 1936)

À la suite de l'assemblée ordinaire du 7 avril, se tiendra une assemblée extraordinaire ayant pour objet de réduire le capital, actuellement de 3 millions

AEC 1937/1007 bis — L'Hydraulique-Asie,
81, rue Richaud, SAIGON,
Correspondant : 282, bd Saint-Germain, PARIS (7^e). — Tél. : Invalides 52-01.
Capital. — Société anon. fondée le 17 novembre 1930, au capital de 1.500.000 fr.
en 15.000 actions de 100 fr. entièrement libérées.

Objet. — En Indochine et au Siam et éventuellement dans tous autres pays : 1° tous travaux de captage des eaux du sous-sol par les procédés Layne et leur mise en valeur pour l'exploitation de tous services publics, villes, etc. des eaux d'alimentation ou d'irrigation ; 2° fourniture d'eau pour force motrice, énergie électrique et tous autres usages ; 3° entreprise de tous travaux hydrauliques, etc.

Conseil. — MM. René Legrand, Georges Carrère, Charles, International Water Co, Société française de forages Layne-France, Malcor, Émilien Mazet, Tessier du Cros.

Annuaire industriel, 1938 :

HYDRAULIQUE-ASIE (L') Saïgon. Corr. 282, bd St-Germain, Paris, 7^e [**Cie générale des colonies (Paribas et Cie)**]. T. Inv. 62-01 (5 lignes). Ad. tél. Congecoc-Paris-44. Siège social : 81, r. Richaud, Saïgon (Indochine). Soc. an. indochinoise au cap. de 1 million 500.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. R[ené] Legrand [**Cie générale des colonies**] ; Adm. : MM. Carrère [**Bq franco-chinoise**], Charles, Malcor, [Émilien] Mazet, [Ernest] Teissier du Cros⁶, International Water C°, Société Française de Forages Layne-France.

⁶ Ernest Teissier du Cros (1879-1958) : polytechnicien, ingénieur des manufactures de l'État, président de la Compagnie des Eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir encadré.

Entreprise générale de forages et de sondages. Captation et développement des couches aquifères pour l'alimentation en eau potable des villes et agglomérations, pour tout usage industriel et domestique et pour l'irrigation. Construction de puits avec filtre de gravier système Layne évitant l'ensablement et le colmatage. Pompes verticales centrifuges pour l'équipement des puits, l'exhaure des mines et tous problèmes de pompage à grande profondeur. — Crépines, spéciales pour l'équipement de puits filtrants, crépines à fil enroulé pour la captation de l'eau provenant de différentes couches aquifères ou pour le pompage des puits de pétrole.

Entreprise de tous travaux hydrauliques. Fonçage pour cimentation. — Entreprise de distribution d'eau, exploitation de service d'eau pour le compte de municipalités (1-48050).

Compagnie du Cambodge*
Assemblée ordinaire tenue à Saïgon le 24 juin 1938
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 août 1938)

[...] Nous avons réalisé un programme d'équipement qui est maintenant à peu près définitif. L'eau, distribuée par canalisations souterraines est puisée dans 3 puits Layne [L'Hydraulique-Asie*] qui donnent toute satisfaction et suffisent aux villages et aux usines. Nos installations de pompage ont eu à répartir 325.000 mètres cubes dans l'année. [...]

Témoignage de Pierre de Viviers
(in *Planteurs d'hévéas en Indochine 1939-1954*,
Association des planteurs d'hévéas, 1996)

[55] Chaque année, à la saison sèche, An-Lôc souffrait d'une pénurie d'eau. On avait bien essayé d'y remédier en forant un puits Layne mais sans succès, la couche de basalte à traverser pour atteindre la zone aquifère profonde s'étant révélée plus épaisse qu'on ne pensait. Le sondage avait dû être arrêté en raison du coût, chaque jour plus prohibitif, d'une opération dont personne ne pouvait préciser la durée.

HYDRAULIQUE ASIE
Société anonyme fondée en 1930
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4, p. 563-564)

Objet : tous travaux de captage des eaux du sous-sol par les procédés Layne et leur mise en valeur pour l'exploitation de tous services publics (villes, communes, Établissements publics) ou particuliers des eaux d'alimentation ou d'irrigation — Fourniture d'eau pour force motrice, énergie électrique, etc. — Entreprise de tous travaux hydrauliques.

Siège social : 81, rue Richaud, Saïgon.

Capital social : 1.500.000 fr., divisé en 15.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr., en 30.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1936 à 1.500.000 fr., en 15.000 actions de 100 fr. (échange de 2 actions anciennes contre 1 action nouvelle et remboursement en espèce de 28 fr. par action

ancienne ; capital réduit par ailleurs de 472.500 fr. par suite des pertes subies et de 187.500 fr., par remise aux actionnaires du solde non appelé sur les actions).

Parts bénéficiaires : 3.000 parts.

Conseil d'administration : MM. R. LEGRAND président ; G. CARRÈRE, CHARLES, E[milien] MAZET, MALCOR, E. TEISSIER DU CROS, International Water Co, Sté française de forages Layne-France.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, prélèvement éventuel pour fonds de prévoyance ; sur l'excédent : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

AEC 1951. — 1050 L'Hydraulique-Asie 232, rue Général-de-Gaulle, SAIGON.

Correspondant : 282, bd Saint-Germain, PARIS (7^e) [= Cie générale des colonies].

Capital. — Société anon., fondée le 17 novembre 1930. Capital : 400.000 piastres I. C. en 40.000 act. de 10 p. entièrement libérées.

Dividendes en piastres I. C. — 1947 : act. 1,40 ; part 0,875 ; 1948 : act. 1,40 ; part 0,992.

Objet. — En Indochine et au Siam et éventuellement dans tous autres pays : 1° tous travaux de captage des eaux du sous-sol par les procédés Layne et leur mise en valeur pour l'exploitation de tous services publics, villes, etc. des eaux d'alimentation ou d'irrigation ; 2° fourniture d'eau pour force motrice, énergie électrique et tous autres usages ; 3° entreprise de tous travaux hydrauliques, etc.

Conseil. — MM. Jean Launay, présid. ; Robert Charles, International Water Co, Layne-France, Jean Martin [Cie générale des colonies], Philippe Dupéron [Banque franco-chinoise], Cie des Eaux et électricité d'Indochine, adm.

Who's who 1979 :

DELACOUR (Charles, Jean, René), ingénieur. Né le 29 janv 1921 à Ferryville (Tunisie). Fils de Robert Delacour, ingénieur du génie maritime, et de M^{me}, née Jane Dubuisson. Mar. le 6 janv. 1948 à M^{me} Brigitte Denoix (3 enf. : Marie-Gertrude [M^{me} Jean Pietri], Jean-Samuel, Martin). Études : Lycée Malherbe à Caen. Dipl. : ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures. Carr. : ingénieur des travaux publics des colonies (1944-1947) directeur de la société L'Hydraulique-Asie (1947-1955), directeur (1955-1964) de la Compagnie métropolitaine et africaine de forages (Comafor), président-directeur général (1965-1972) de la Compagnie pour l'étude et la réalisation d'ensembles industriels, agricoles et alimentaires, directeur général (depuis 1973), puis président-directeur général (depuis 1978) du Groupement pour le financement de la région de Fos (Gifos), directeur général (depuis 1976) du Groupement pour le financement des industries textiles et de l'habillement (Finantex) et (depuis 1977) du Groupement pour le financement des régions portuaires (Giport). Membre du Racing-Club de France. Adr. : prof., 2, rue de la Paix, 75002 Paris ; privée, 50, bd Flandrin, 75116 Paris.
